

Communiqué de presse

Dépôt du dossier de la sécurisation de l'AOMC à Berne

[Berne, le 15 mars 2018] **Le projet de sécurisation de l'AOMC (Aigle- Ollon-Monthey-Champéry) a franchi une nouvelle étape aujourd'hui à Berne avec le dépôt officiel des plans auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) par une délégation conduite par le Conseiller d'Etat Jacques Melly et le Président des Transports Publics du Chablais (TPC) Frédéric Borloz.**

Aujourd'hui, 15 mars 2018, une délégation chablaisienne s'est rendue à Berne pour déposer les plans du nouveau tracé de l'AOMC entre Collombey et Monthey. Emmenée par le Conseiller d'Etat valaisan Jacques Melly, la délégation était composée de Frédéric Borloz, Président des TPC, Stéphane Coppey, Président de Monthey, Yannick Buttet, Président de Collombey-Muraz, Grégoire Praz, Directeur des TPC et Grégoire Favre, le chef de projet. Le dossier (11 mètres linéaires de plans, notes de calculs et rapports) a été remis à l'OFT directement à la responsable de l'infrastructure et membre de la direction Anna Barbara Remund.

Ce projet est devisé à 150 millions de francs. La clé de répartition est actuellement en cours de finalisation. La Confédération s'est engagée à soutenir le projet à hauteur de 85%, le solde sera réparti entre le Canton du Valais et les communes de Monthey et de Collombey-Muraz. Pour rappel, la sécurisation de la traversée de Collombey et de Monthey est devenue une nécessité avec l'accroissement de l'urbanisation entre ces deux localités. L'augmentation du trafic routier, celle des vélos et des piétons entraînent une cohabitation de plus en plus risquée avec l'AOMC. La mise en site propre du chemin de fer, soit la démolition des voies sur la route et la construction d'un nouveau tracé indépendant pour le train, permettra de s'affranchir de cette situation.

Dans ce milieu fortement bâti, la meilleure variante pour une mise en site propre est de créer un nouveau tronçon entre le carrefour du Corbier sur la Commune de Collombey-Muraz et la gare CFF de Monthey. Cette nouvelle ligne longera les voies CFF. A la hauteur de l'ancienne usine Giovanola, une nouvelle halte TPC verra le jour pour la desserte du quartier des Dailles et des centres commerciaux. C'est également à cette halte que la ligne de Champéry sera nouvellement raccordée avec une tranchée couverte.

Aujourd'hui avec le dépôt du dossier auprès de l'Office fédéral des transports, la procédure d'approbation des plans est officiellement lancée. Le projet sera mis à l'enquête dans les communes de Collombey-Muraz et de Monthey dès la fin avril pour une durée de 30 jours. Les partenaires du projet, à savoir les TPC, le Canton du Valais et les communes de Monthey et de Collombey organisent des pavillons d'information pour le public ouverts dès le 20 avril prochain.

En parallèle, l'OFT vérifiera si le projet correspond aux prescriptions techniques et du droit. Les offices concernés de la Confédération et les services du Canton du Valais seront également consultés. Le processus devant aboutir à l'autorisation de construire est évaluée à environ 18 mois. Le permis de construire est donc attendu début 2020.

Pour plus d'information :

Une conférence de presse sera organisée pour l'ouverture des pavillons d'exposition.

La documentation technique précise sur le projet sera mise à disposition à ce moment.

Jacques Melly, Chef du dpt de la mobilité, du territoire et de l'environnement du Canton du Valais (027 606 33 00)

Frédéric Borloz, Conseiller national, Président du CA des TPC SA, Président de Chablais Agglo (079 204 43 30)

Stéphane Coppey, Président de Monthey, Président de la Fédération des communes valaisannes (079 290 92 40)

Yannick Buttet, Président de Collombey-Muraz (079 260 52 64)

Grégoire Praz, Directeur des TPC SA (079 736 00 65)